

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 JUILLET 2012**

**Délibération**  
**n°2012.07.157**

**Construction d'un  
stade d'athlétisme :  
mise à disposition de  
l'emprise foncière**

**LE CINQ JUILLET DEUX MILLE DOUZE à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 juin 2012**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BEAUCHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Dominique THUILLIER à Janine GUINANDIE

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Redwan LOUHMADI, Cyrille NICOLAS, Frédéric SARDIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.07.157**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS  
SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CONSTRUCTION D'UN STADE D'ATHLETISME : MISE A DISPOSITION DE L'EMPRISE  
FONCIERE**

Par délibération n°236 du 10 décembre 2009 le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'un stade d'athlétisme en plein air.

Le conseil communautaire a également validé par délibération n°274 du 12 décembre 2011 le pré-programme implantant le projet sur le site de la Plaine de Jeux de Ma Campagne à Angoulême, sur une partie des parcelles cadastrées section CI N° 0125 et n° 0052, puisque ce projet répond aux critères d'éligibilité des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire tels que définis par délibération n°215 du 13 juillet 2006.

La mise à disposition d'une partie des parcelles cadastrées CI n°125 et section 52 au GrandAngoulême s'organise dans le cadre de l'article L 5211-5-III du code des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que le transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Les modalités de cette mise à disposition sont définies dans le cadre d'une convention entre la commune d'Angoulême et le GrandAngoulême. Le procès verbal contradictoire de mise à disposition, rédigé en application de l'article L 1321-1 du CGCT sera annexé à cette convention.

Vu l'article L5211-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°236 du 10 décembre 2009,

Vu la délibération n°274 du 12 décembre 2011,

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 25 juin 2012

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la convention de mise à disposition d'une partie des parcelles cadastrées CI n°125 et section 52 par la Commune d' Angoulême,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**11 juillet 2012**

**Affiché le :**

**11 juillet 2012**